



Commune :
Pouancé

Cité médiévale



LA VILLE DE POUANCÉ

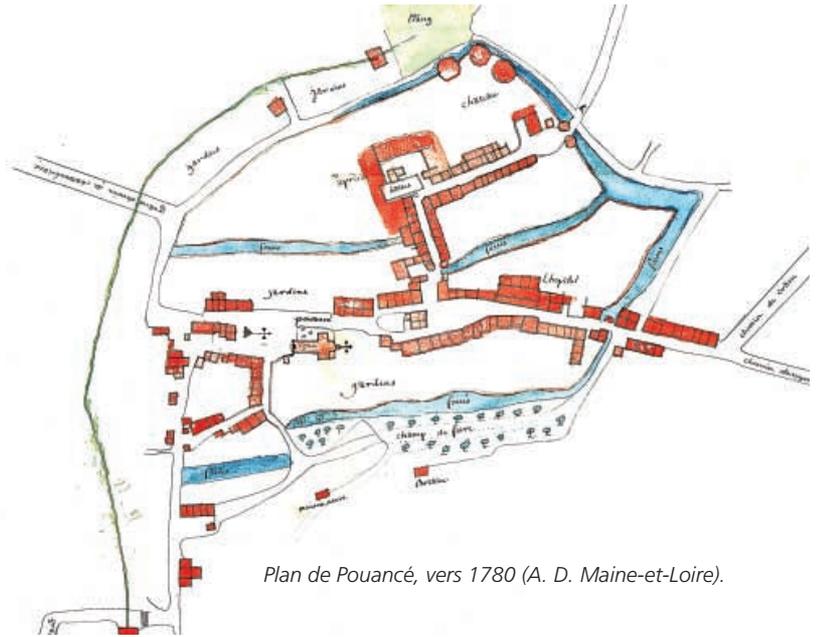
Aux marches de Bretagne

En contemplant l'imposante silhouette de la forteresse de Pouancé, nul ne peut ignorer le passé médiéval de la cité. Sentinelle avancée aux confins de l'Anjou et de la Bretagne, tenue par des seigneurs relevant féodalement des deux provinces, la vocation militaire du site reste fortement inscrite dans le paysage : promontoire dominant un réseau d'étangs relié par la Verzée, vestiges fortifiés d'un château-fort, citadelle close avec à l'origine quatre portes de ville...

La forteresse, citée dès 1049-1060, conserve encore d'imposantes tours des XII^e, XIII^e et XV^e siècles, témoins silencieux des troubles qui opposèrent Angevins et Bretons. D'abord dans la mouvance du Comté d'Anjou, le site est conquis en 1379 par les troupes bretonnes. Pierre de Valois, comte d'Alençon et seigneur de Pouancé venait pourtant de " faire au chastel de Pouancé une belle tour ", et de surélever d'un étage les autres tours en y ajoutant des mâchicoulis. Par restitution, rachats et mariage, Pouancé revient dans la famille des comtes d'Alençon : en 1432, rien n'empêche Jean V, Duc de Bretagne, d'assiéger la ville tenue par son neveu, avec l'aide des Anglais... Ultimes aléas de la guerre de Cent ans, la ville subira une dernière fois les attaques de l'armée anglaise en 1443.

Un plan des années 1780 restitue la physionomie médiévale du bourg : d'anciens fossés en eau maintenant comblés et une triple enceinte délimitaient et protégeaient les espaces dévolus au château, à la ville elle-même et enfin au faubourg de la Madeleine avec son église, son four banal, l'hôpital et le champ de foire. Les éléments constitutifs d'un bourg sont en place : outre la demeure fortifiée et sa poterne, siège du pouvoir féodal, la prison voisine matérialise le pouvoir judiciaire du seigneur. Les halles constituent le cœur économique de la ville au sein d'une courte rue principale, ouverte par deux portes, la " Porte Angevine " et la " Porte Saint-Aubin " .

L'église de la Madeleine, mentionnée dès 1094, n'était pas l'établissement religieux de la paroisse d'origine, mais le siège d'un prieuré confié très tôt par le seigneur de Pouancé à l'abbaye de Marmoutiers. C'est l'église Saint-Aubin située sur un étang à 1 km du bourg qui constituait l'unique paroisse de la cité, jusqu'en 1701 : donnée à la même abbaye vers 1100-1120, elle présentait cependant l'inconvénient d'être relativement éloignée du bourg et souvent isolée par des inondations.



Plan de Pouancé, vers 1780 (A. D. Maine-et-Loire).

L'église du prieuré Sainte-Madeleine ne deviendra paroissiale qu'en 1778 et sera rebâtie vers 1859-1860 par l'architecte Duvêtre, avec un presbytère.

Pouancé, titré de baronnie dès le XIV^e siècle, étendait sa juridiction sur 17 paroisses. Siège d'une maîtrise des eaux et forêts et d'un grenier à sel avec son tribunal particulier, la ville est peuplée d'officiers. Le grenier à sel encore en place près du portail du château, mais aussi ce qui serait l'ancien logis du bailli (ou sénéchal) évoquent certains des ressorts administratifs qui régissaient Pouancé. Le grenier à sel rappelle l'importance vitale de cette denrée qui,



Vue aérienne du château vers 1960 (Archives privées). Reproduction.



Vue d'ensemble du bourg avec l'étang de Pouancé et le Grand Moulin.

fortement imposée en Anjou (‘‘ pays de grande gabelle ’’) contrairement à la Bretagne toute proche, favorisait une active contrebande.

Les principales ressources de cette terre de landes, de bois et d'étangs sont au XVII^e siècle et sans doute bien avant, les forges de Tressé, centre métallurgique de première importance dans la région, mentionné dès 1628. Les hauts fourneaux de cette industrie du fer ne s'arrêteront définitivement qu'en 1849, avant leur destruction totale. Utilisateurs de la force hydraulique des étangs et de la Verzée, les moulins installés en bas du bourg produiront pendant des siècles les farines indispensables à l'alimentation humaine. Le Grand Moulin, probablement le moulin banal, deviendra une minoterie industrielle en 1854, avant de s'éteindre doucement. Outre l'industrie, la ville de Pouancé connaît au XIX^e siècle une expansion certaine mais relativement mesurée. Les fortifications déjà démantelées au XVI^e siècle mais surtout au XVIII^e siècle, sont vendues et progressivement loties, et trois des quatre portes de la ville



Fronton de la maison dite « du bailli ».

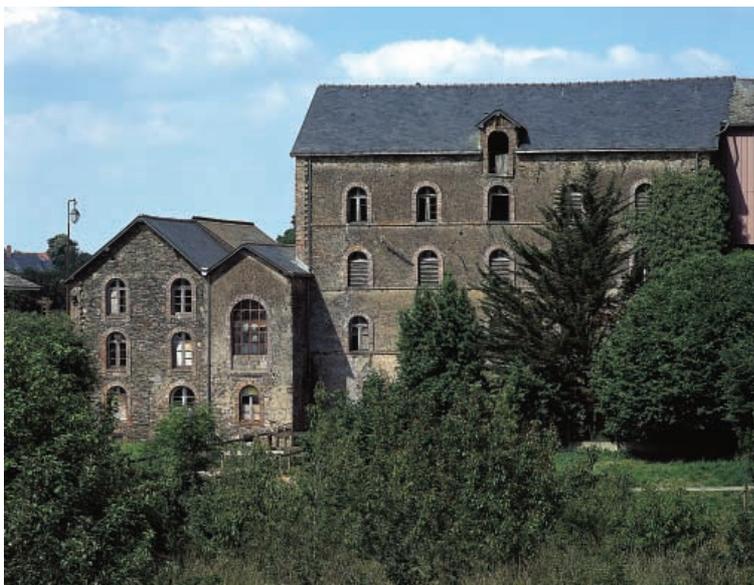


Porte de ville dite « Porte Angevine ».

sont démolies. Au milieu du XIX^e siècle, une ceinture de boulevards remplace les fossés, le quartier du champ de foire est aménagé avec l'édification d'écoles communales de filles et garçons (1866-1869, architecte A. Coué) et l'implantation dans le prolongement d'une promenade des marronniers. Une mairie avec justice de paix (1840), et une école libre de garçons (1874) sont mises en place, un marché couvert maintenant disparu remplace les anciennes halles (1899). La gare, inaugurée en 1877, est à la base d'un nouvel axe de développement au nord du bourg.



Site des forges de Tressé : maison du maître des forges (1823).



Le Grand Moulin

Mais l'édifice le plus monumental de l'époque est l'hôpital, dont il ne reste pratiquement rien. Fondé en 1704 à partir d'une petite maison aménagée en 1690 pour recevoir les malades pauvres, cet établissement acquiert une envergure considérable au XIX^e siècle : construction d'un ouvroir destiné aux travaux de 80 apprenties couturières (1860), puis vers 1864-1866 édification d'une salle d'asile, d'un bâtiment pour les vieillards infirmes et les orphelins sans revenus, d'une chapelle, d'une école privée de filles (1860)...

Viviane Manase
Service départemental de l'inventaire

Bibliographie

- ÉLAIN-LACROIX, Jules, *Notice historique sur l'hôpital de Pouancé*, Angers, 1888.
- GODIVIER, Henri, *Histoire de Pouancé et des environs*, Mayenne, 1906.
- NEAU, André, *Pouancé, En flânant sur le sentier médiéval*, Pouancé, 1998.
- RACINEUX, Alain, *A travers l'histoire au pays de Pouancé*, Mayenne, 1983.

Sources

- Archives départementales de Maine-et-Loire : C 81, 1 Fi 100, 139, 264, 43 H 6, 1 J 4146, série O, X 123.
- Archives privées conservées à la mairie de Pouancé (vues aériennes, 1960).
- GEHAN, Thierry, *Pouancé (Maine-et-Loire). Le vieux château*. Rapport de sondage, campagne 1992. Service régional d'archéologie, DRAC Pays de la Loire, Nantes.

Renseignements

Contacts

Syndicat d'initiative de Pouancé,
Tél : 02 41 92 45 86

Dossier d'inventaire : M.-E. Desmoullins
Comité d'expansion du pays segréen
Clichés B. Rousseau

Éditeur : Conseil général de Maine-et-Loire
Directeur de la publication : D. Soulier
Responsable rédaction : V. Manase
Coordination : I. Leygue - DRHC
Partenaire scientifique : service régional de l'inventaire
Conception et réalisation : CAUE de Maine-et-Loire
Impression : Imprimerie Setig-Palussière
Remerciements : M. S. Baufreton,
B. Dartiguenave, J.-Y. Hunot, E. Litoux,
B. Pipon, D. Prigent et Y. Roucher.
ISSN : en cours - Tirage : 2 000 exemplaires
Dépôt légal : septembre 2001.

Photo de couverture : *Poterne du château*